

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2020 - (N° 3074)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2246

présenté par

Mme Meynier-Millefert, Mme Vanceunebrock, Mme Tuffnell, Mme Pitollat, M. Krabal,
M. Cabaré, Mme Thourot, M. Mis, Mme Hérin, M. Haury, Mme Brulebois, M. Fugit, M. Perea,
Mme Degois, M. Thiébaud, Mme Bono-Vandorme, Mme Rossi, Mme Françoise Dumas,
Mme Mörch, M. Villani, M. Ardouin, M. Cazenove et M. Cormier-Bouligeon

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 16, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.